



#proximité

LA LETTRE DE VOTRE TERRITOIRE **DORE BOIS NOIRS**



Le contexte sanitaire inédit que nous connaissons, impacte le bon déroulement de nos actions de développement.

Chacun et chacune doit mettre en place les mesures sanitaires qui nous permettront de maîtriser l'évolution dévastatrice de ce virus.

C'est dans ce cadre difficile, que nous, élus de la Chambre d'agriculture, devons garder un lien fort avec l'ensemble des agriculteurs de nos territoires respectifs. C'est pour cela que notre antenne locale de Thiers est restée ouverte et vous accueille afin de répondre au mieux à vos attentes (mes parcelles, aides animales, plan de relance...).

De plus, il faut continuer à porter des projets de développement, car la vie continue et nos exploitations font face à de nombreux défis : de production, climatiques, sanitaires, économiques, de faune sauvage, d'environnement...

La Chambre d'agriculture, de par son apport technique et innovant doit permettre aux agriculteurs de s'adapter et de choisir leurs orientations, grâce aux différents

outils proposés : les formations, les groupes de développement, les visites techniques de terrain, l'échange entre les professionnels, etc. **Mais bien sûr, son bon fonctionnement ne prévaut que si chacune et chacun s'implique pour alimenter cette genèse de projet.**

Concernant les rencontres techniques sur le terrain, nous avons malheureusement dû reporter plusieurs fois notre intervention sur l'eau que nous avons finalement organisée à distance en webinaire.

Des visites de terrain seront organisées dans le cadre de la mise en place d'essai de céréales en montagne thiernoise. Une réflexion est également engagée autour de la Foire au pré pour donner une place importante à l'agriculture, afin de mettre en avant nos pratiques et promouvoir notre métier afin de susciter des vocations...

Alors n'hésitez pas à contacter les services de votre Chambre d'agriculture qui sont là pour vous accompagner dans vos différents projets. Nous sommes à l'écoute de toutes vos demandes de développement.... »

Sabine THOLONIAT
Élue Chambre d'agriculture
Responsable territoire Dore Bois Noirs

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



19 400 ha de SAU

LE CHEPTEL en nombre de têtes

Brebis **5 530**
Vaches allaitantes **4 300**
Vaches laitières **2 350**
Chèvres **1 000**



42
exploitations
EN BIO



142
exploitations
EN VENTE
DIRECTE

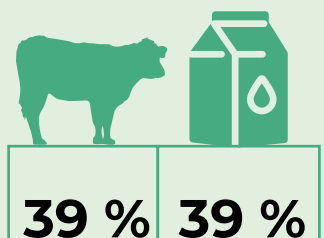


12
installations
(DJA) en 2020



19 MILLIONS D'EUROS

C'est le produit brut généré par la production agricole du territoire en 2018



Déclaration
PAC 2021

**3 bonnes raisons
de réaliser ensemble
votre déclaration**

- ✓ Faciliter vos démarches
- ✓ Ne rien laisser au hasard
- ✓ Optimiser vos aides

DU 1^{ER} AVRIL AU 15 MAI

Vos conseillers Chambre vous accompagnent pour vous aider à réaliser **vos** déclaration PAC 2021.

Près de chez vous dans votre antenne en territoire ou à distance en visio, **choisissez la formule qui vous convient.**

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Vous pouvez prendre RDV en ligne en flashant ce QR CODE, ou en vous rendant sur notre site Internet. **Simple et rapide !** Sinon contactez votre antenne de territoire.



ZOOM SUR :



LE COMITÉ DE PILOTAGE DU TERRITOIRE

Suite aux élections de la Chambre d'agriculture en 2019, le territoire Dore Bois Noirs a constitué un Comité de pilotage.

Il sert à décliner les orientations de la Chambre et à faire remonter les besoins et les envies du territoire. Une dizaine d'agriculteurs s'investissent dans ce groupe sous la responsabilité de Sabine THOLONIAT. C'est ce Comité qui détermine les actions à mettre en place sur le territoire.

Dans les axes de travail identifiés on retrouve la gestion de l'eau, la communication auprès du grand public mais aussi, l'installation et la transmission, la technique et l'économie.

**Vous avez un projet ?
Vous souhaitez travailler sur un sujet particulier en collectif ? N'hésitez pas à nous contacter !**

L'EAU PROJET D'AVENIR, QUELLES DÉMARCHES ?

Avec le réchauffement climatique, l'eau est devenue une ressource primordiale pour le maintien de l'agriculture sur notre département.

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme en fait une thématique prioritaire et accompagne les agriculteurs dans la gestion et la mobilisation de l'eau sur leurs exploitations.

La ressource en eau étant un bien commun, les règles relatives à son utilisation sont strictes et nombreuses. Pour vous permettre de comprendre ce qu'il est possible de faire et comment le faire, nous avons organisé une réunion en visio, avec l'intervention de la DDT et de l'équipe eau de la Chambre d'agriculture.

**Vous n'avez pu y participer ?
Contactez-nous pour recevoir le replay !**

DESCINN : DÉVELOPPEMENT ET ÉTUDE DE SYSTÈMES DE CULTURES INNOVANTS

DESCInn est un projet coordonné par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes qui vise à mettre en place un dispositif expérimental pluriannuel de systèmes de cultures innovants et performants.



Les expérimentations se font à l'échelle de plusieurs parcelles agricoles, suivies dans des exploitations partenaires.

Depuis 2019, un nouveau site en système polyculture élevage est proposé sur le secteur d'Augerolles.

La conduite et la réussite de ce projet s'appuie sur l'implication d'un groupe d'agriculteurs qui définissent ensemble les cultures et les rotations culturales à tester.

Différentes actions collectives ont eu lieu pour définir les objectifs de travail et les tests à réaliser sur la ferme support : le GAEC DE LAIRE.

En parallèle, des parcelles de l'exploitation de Ludovic FAYON sont également suivies (parcelles références).

L'atelier de conception aura notamment permis de définir les objectifs du GAEC DE LAIRE :

- Préserver l'autonomie fourragère malgré les aléas climatiques
- Réduire la charge de travail
- Réduire la « dépendance » au maïs
- Limiter le recours aux intrants chimiques et produits phytosanitaires

Suite à ce premier travail et pour affiner les rotations à mettre en place, le rami fourrager, outil de simulation pour la conduite des surfaces fourragères a permis au GAEC DE LAIRE d'affiner ses choix.

C'est bien l'exploitant qui reste décisionnaire des cultures à mettre en place sur les parcelles suivies.

En 2020, le suivi a porté notamment sur la conduite d'une culture dérobée à base de maïs - sorgho - vesce - pois, implantée début juillet après la moisson d'une orge d'hiver, sur une parcelle de 5 ha. Une visite de la parcelle d'essai, rassemblant une vingtaine d'agriculteurs, a été organisée le 18 août 2020. L'estimation du rendement a été réalisée au moment de la récolte en ensilage, le 15 octobre.



Récolte ensilage de la parcelle dérobée "maïs-sorgho-pois-vesce"

Pour 2021, de nouvelles parcelles seront suivies, les cultures ne sont pas encore identifiées, mais elles viseront à réduire la dépendance de l'exploitation au maïs. Cultures dérobées, méteils... ? Chaque année, nous nous adaptons aux souhaits de l'agriculteur, aux aléas climatiques... mais les objectifs restent les mêmes.

Guillaume DUCROS : agriculteur de la ferme support GAEC DE LAIRE

« Pour moi, le projet DESCInn est l'opportunité d'échanger avec les autres agriculteurs et les équipes agronomie et fourrage de la Chambre d'agriculture.

Des idées d'essais j'en ai, mais cela me permet de confirmer ou non les tests à réaliser. Et c'est aussi le plaisir de partager avec les autres. Que ça puisse servir au plus grand nombre.

Mon souhait est d'optimiser la rotation, que ce soit en production, en temps de travail et limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'aspect changement climatique est également à intégrer à la réflexion.

DESCInn est un soutien par rapport à ce que je peux mettre en œuvre et permet d'avoir des résultats agronomiques et économiques. Par exemple, en 2020, j'ai mis en place un maïs - sorgho - pois - vesce pour un rendement de 4,5 T MS / ha. Résultat satisfaisant vu les conditions de l'année et les apports réalisés. »

PLATEFORME ACM : CÉRÉALES DE MONTAGNE

Cultiver des céréales, oui ! Mais laquelle ? Et comment ?



Si l'herbe reste la culture n°1 du territoire, les céréales n'en demeurent pas moins importantes.

Blé pour certains, orge ou triticale pour d'autres, chacune de ces espèces apporte un gain à l'agriculteur (production de grain et de paille pour l'élevage, sans oublier leur importance dans des rotations avec maïs et prairies).

Face au besoin d'amélioration constante dans la conduite des céréales en montagne, les Chambres d'agriculture de Haute-Loire, Cantal, Lozère, Puy-de-Dôme et Arvalis-Institut du Végétal ont uni leurs moyens au travers de **l'Association Céréales Montagne** pour proposer des références locales aux agriculteurs de ces territoires.

Le changement climatique est bien réel ! Même si les dernières années ont été plutôt favorables aux céréales en zone de montagne, le risque d'échec est toujours fortement présent. **Nous devons intégrer dans les itinéraires techniques** (dates et densités de semis, conduite de la fertilisation, gestion des maladies...)

Cette année, la plateforme d'essai et de démonstration a été mise en place près de chez vous, à Celles-sur-Durolle, lieu-dit Pradelle.

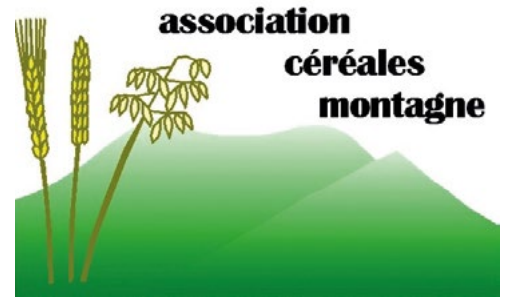
Les conseillers de la Chambre d'agriculture, bien aidés par les agriculteurs locaux, testent différentes conduites et variétés de céréales, mais aussi des dérobées fourragères avant maïs. L'agriculture de conservation des sols (semis direct de méteil et de maïs) et l'agriculture biologique sont aussi intégrées à cette plateforme.

Une dynamique se met en place sur votre territoire !

Nous vous invitons à un rallye culture pour suivre la plateforme et échanger avec les conseillers tout au long de l'année.

Notez les rendez-vous, inscrivez-vous en territoire et venez nous rejoindre sur le terrain (au lieu-dit Pradelle, à Celles sur Durolle).

- Le premier rendez-vous a eu lieu le 26 février dernier sur le désherbage, la gestion alternatives des mauvaises herbes et la fertilisation
- **30 avril à 10h** : dérobées et valeur alimentaire, protection contre les maladies des céréales
- **15 juin 2021 : visite officielle de la plateforme avec démonstration de matériel**
- **10 septembre 2021** : prévision ensilage de maïs et choix variétal céréales



ACM qu'est-ce que c'est ?

Une association financée et pilotée par les Chambres d'agriculture du Cantal, de la Haute-Loire, Lozère, du Rhône et du Puy-de-Dôme, avec l'appui d'Arvalis-Institut du végétal.

- > Un Bureau d'agriculteurs avec pour président : M. FIALIP Yannick (43) et comme représentant pour le Puy-de-Dôme : M. AYEL Jean-Yves
- > Tous les ans : 1 à 2 essais dans chaque département (essai triticale en DLF tous les ans depuis plus de 15 ans
 - > Une plateforme d'essai et de démonstration, tournante
 - > Des bulletins techniques envoyés gratuitement aux agriculteurs (4/an)



Visite du 26 février dernier. Les agriculteurs présents ont pu échanger avec les techniciens sur le choix des céréales, la fertilité, la stratégie de désherbage, le sol et les techniques de semis,... Cela a également été l'occasion de voir fonctionner une herse étrille.

RÉGLEMENTATION FORESTIÈRE

Une réunion à ne pas manquer, mardi 30 mars 2021

De 14h à 16h30, salle des mariages à Celles-sur-Durolle

L'équipe bois de la Chambre d'agriculture et la DDT vous invitent à **venir échanger sur le défrichement**, ses aspects réglementaires, les obligations de compensation et les exemptions ; la caractérisation de l'état boisé d'un terrain ; l'aide à la réhabilitation agricole d'espaces boisés gênants et/ou friches ; les rôles de la forêt...

COVID19 : nombre de place limité. Inscription obligatoire auprès de votre antenne Chambre.

C'est le moment d'apporter vos déchets dans les points de collecte près de chez vous.

Et retrouvez toutes les consignes pour trier vos déchets, sur notre site Internet ou en flashant ce QR CODE.



Les points de collecte en Livradois-Forez et Dore Bois Noirs

Thiers	22 au 26 Mars	Ets COMBRONDE Agri	9h-12h/14h-17h
Courpière	23 au 25 Mars	PROXIEL – La gare	9h-12h/14h-17h
Viverols	25 Mars	Proche du stade de Football	13h30-16h30
Arlanc	29 Mars	CUMA du Livradois Forez	10h-17h
Celles s/Durolle	29 Mars	Bâtiment de la CODEM – Les sarraix	9h-12h
Condat les Montboissier	30 Mars	La côte – proche du bourg	13h30-16h30
Ambert	01 Avril	Place des Fayettees	9h-14h
Vernet-Chaméane	01 Avril	Route d'Issoire - place vers le garage communal	13h30-16h30
Tours s/Meymont	02 Avril	GAEC GROISNE (MM GROISNE) - Bourdelles	13h30-16h30

et aussi près de chez vous sur les autres territoires

Lezoux	Toute l'année	ZONE AGRI - ZI Les Hautes	9h-12h/14h-17h
Villeneuve les Cerfs	22 au 26 Mars	TARDIF/TIVAGRAIN SA	9h-12h/14h-17h



Vos interlocuteurs à Thiers



Juliette PINGUET
Animatrices



Émilie CHANTEGREL
Animatrices



Agnès SAVINEL
Assistante



Olivier LASTIOLAS
Conseiller
transmission



Camille DÉSIRE
Conseillère
d'entreprise

COORDONNÉES

Permanence tous les lundis à Thiers

Rue Baruptel, la Croix Blanche - 63300 THIERS

04 73 80 10 06 (standard à Thiers)

06 30 00 27 40 (Juliette PINGUET)

dbn@puy-de-dome.chambagri.fr

Facebook : @Juliette Pinguet Pro

et @Emilie Chantegrel Pro

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - 63170 Aubière

04 73 44 45 46 - contact@puy-de-dome.chambagri.fr

www.puydedome.chambre-agriculture.fr



LE BON PLAN pour rester informé(e) de l'actualité de votre territoire. Demandez (par mail ou tél.) à recevoir gratuitement la newsletter de l'équipe : un mail ponctuel sur l'actu à ne pas manquer !

